

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CLARAC
Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 30 du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Clarac, sous la présidence de M. Jean-Paul MANENT-MANENT, Maire de Clarac, dûment convoqués le
23 novembre 2023

Présent(s) : BASS Véronique, BRU Frédéric, BRISCADIEU Thierry, CHAUFFOUR-PANDOLFI Isabelle, COURTEILLE Miguel, DUBERNAT Jean-Louis, MANENT-MANENT Jean-Paul, MARQUIER Henri, MURE Marianne, POUSSON ANDRIEU Marie-José, RECURT Myriam, REULET Yves, SAJOURS ELIZADE Béatrice, TESSARI Patrick.
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration à :

Absent(s) excusé(s) : CAPARROS Pierre,

Le secrétariat a été assuré par : ANDRIEU Marie-José

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes Pour :	14
Votes Contre :	
Abstention :	

Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour le changement des portes à la salle des fêtes de Spéhis

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal le projet de changement des portes à la salle des fêtes de Spéhis.

Considérant que la salle des fêtes n'est plus sécurisée suite au portes défectueuses, également une impossibilité de louer la salle dans ces conditions.

- M. le Maire présente le devis proposé par l'entreprise BARRAU et FILS au prix global de **7 336.16€ HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide le changement des portes présenté conformément au devis,
- sollicite le Conseil Départemental pour l'élaboration de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Monsieur le Maire
MANENT-MANENT Jean-Paul

